

# AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

## AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 POUR LA RÉGION NORMANDIE

Le Secrétariat général commun départemental de la Seine-Maritime (SGCD 76) organise les recrutements sans concours d'adjoints administratifs pour le compte du préfet de la région Normandie et plus particulièrement pour la Direction Interdépartementale de la police (DIPN), la direction départementale de la police (DDPN) et Circonscription de la Police Nationale (CPN)

*Les adjoints administratifs sont classés dans un corps de catégorie C des fonctionnaires de l'État. Les adjoints administratifs sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.*

### Nombre de postes à pourvoir à la DIPN/DDPN/CPN : 5

- 1 poste de standardiste localisé à Caen – DIPN du Calvados (14) ;
- 1 poste d'analyste statistiques localisé Évreux – DDPN de l'Eure (27) ;
- 1 poste de gestionnaire de procédures judiciaires à la CPN du Havre en Seine-Maritime (76) ;
- 1 poste de gestionnaire des ressources budgétaires à Rouen – DIPN de la Seine-Maritime (76) ;
- 1 poste de gestionnaire des ressources budgétaires et frais de missions à Rouen – DIPN de la Seine-Maritime (76)

### I - Calendrier prévisionnel

Ouverture des inscriptions : **2 septembre 2024**

Clôture des inscriptions : **30 septembre 2024**

Les sélections de dossiers se dérouleront à compter du 8 octobre 2024, les résultats d'admissibilité à partir du 11 octobre 2024.

Les entretiens de recrutement débiteront à compter du 17 octobre 2024, les résultats d'admission seront publiés à partir du 30 octobre 2024.

Prise de poste estimée: **1<sup>er</sup> décembre 2024**

### II - Conditions d'inscription (sans condition de diplôme)

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (sous certaines conditions) ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Se trouver en position régulière au regard du Code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Ne pas avoir de mention au bulletin n° 2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Ne pas appartenir à un corps ou cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques.

### III - Constitution du dossier de candidature

- Un formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé ;
- Une lettre de motivation précisant le poste sur lequel la candidature doit être enregistrée ;

- Un curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé du candidat (avec indication des employeurs, des fonctions assurées et dates d'exercice) ;
- La photocopie d'une pièce d'identité recto-verso en cours de validité ;
- La copie de l'attestation de présence à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ou de la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les moins de 25 ans ;
- Une attestation sur l'honneur manuscrite certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques.

**Toute candidature incomplète sera rejetée.**

#### **IV - Transmission du dossier de candidature**

**A privilégier, le dossier de candidature doit être transmis par mail au plus tard le 30 septembre 2024, 23:59 (heure de Paris) à : [sgc-concours@seine-maritime.gouv.fr](mailto:sgc-concours@seine-maritime.gouv.fr)**

Par voie postale au plus tard le 30 septembre 2024, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat Général Commun Départemental de la Seine-maritime  
**Service des ressources humaines**  
**BPEDC/UMER**  
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN CEDEX

#### **V – Modalités prévisionnelles d'organisation du recrutement**

La commission de pré-sélection procédera à l'examen des candidatures réceptionnées dans les délais imposés.

Les candidats seront informés des résultats de la commission de pré-sélection par mail.

Les candidats retenus seront convoqués (***convocation transmise par mail indiquant la date, l'heure et le lieu***) à un entretien destiné à vérifier leur aptitude à occuper l'emploi proposé.

Les résultats d'admissibilité et d'admission seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime.

Chaque commission de recrutement est composée :

- d'un représentant du service des ressources humaines de la DIPN ;
- du futur supérieur hiérarchique ;
- d'un représentant de l'unité mobilité, effectifs et recrutements du SGCD 76.

#### **VI - Nomination des candidats**

A l'issue des entretiens, la commission désignera le candidat retenu pour occuper le poste. Après avoir rempli les formalités administratives et médicales requises, il sera nommé en qualité d'agent contractuel de droit public pendant une année.

Durant cette période, il fera l'objet d'une évaluation. Dans la mesure où sa période de stage aura donné satisfaction, il sera ensuite titularisé dans le corps des adjoints administratifs de l'Intérieur et des outre-mer.

Dans le cas contraire, son contrat pourra être prolongé.

#### **Coordonnées du bureau de recrutement :**

Clara BRANDEL, cheffe du BPEDC : 02 32 76 54 34

Florent LEGRAND, adjoint à la cheffe de bureau, responsable de l'UMER : 02 32 76 54 36

Céline GARNIER, adjointe au responsable de l'unité : 02 32 76 55 18

Matthieu COUTEAU, gestionnaire : 02 32 76 54 35

[sgc-concours@seine-maritime.gouv.fr](mailto:sgc-concours@seine-maritime.gouv.fr)



